

**FRANCE CADIEUX**  
courtier immobilier agréé



À l'écoute de vos besoins depuis 1990 !

**514 947-4833**  
www.immobiliervfrancecadieux.com

# LE POINT D'OUTREMONT



www.stele-medias.com

Au service d'Outremont depuis 1998  
Serving Outremont since 1998



16 Décembre 2020

Bi-mensuel

ÉDITION 22.24

**JEAN-CLAUDE LAMARRE**  
PHARMACIEN

**familiprix**

3865, Saint-Urbain  
Montréal Qc H2W 1T9  
En face de l'hôpital Hôtel-Dieu

**Tél: (514) 845-4273**

## Une lueur d'espoir? L'OPÉRATION DE VACCINATION SE MET ENFIN EN BRANLE

VINCENT CADORETTE

La campagne de vaccination débute dans la région métropolitaine de Montréal, la région la plus touchée par la COVID-19 au Québec vers 13h en présence des ministres de la Santé et du Canada, Christian Dubé et Patty Hajdu.

Les résidents et le personnel des Centres d'hébergements et de soins de longues durées Maimonides ont reçu leurs premiers vaccins de Pfizer-BioNTech. Les personnes vaccinées recevront deux doses. La première le plus tôt possible, suivie d'une deuxième administrée à trois semaines d'intervalle. À ce sujet, Francine Dupuis, présidente-directrice générale adjointe du CIUSS du Centre-Ouest-de-l'île-de-Montréal explique s'attendre à recevoir 1950 doses dans une entrevue à *RDI Matin*. À cet effet, elle explique qu'il y a un processus à suivre afin de respecter le protocole mis en place par *Pfizer-BioNTech*. D'ici le 4 janvier, le gouvernement du Canada planifie envoyer un peu plus de 55 000 doses au Québec. La priorité pour le gouvernement du Québec est de vacciner les résidents des CHSLD qui représentent 40 000 personnes, puis ensuite ce sera au tour des travailleurs de la santé. À ce sujet, le gouvernement du Québec explique que les personnes âgées et les personnes atteintes d'une maladie chronique ont un risque plus élevé de développer des complications graves dues à la COVID-19. C'est pour cela que ce groupe de personnes est prioritaire. À mesure que le Canada recevra des vaccins, la campagne de vaccination sera élargie à plus en plus de groupes citoyens. L'ordre de priorité de l'administration des vaccins est le suivant (la priorisation proposée provient du site du gouvernement du Québec):

- Les personnes vulnérables et en grande perte d'autonomie qui résident dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou dans les ressources intermédiaires et de type familial (RIRTF).
- Les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux en contact avec des usagers.
- Les personnes autonomes ou en perte d'autonomie qui vivent en résidence privée pour aînés (RPA) ou dans certains milieux fermés hébergeant des personnes âgées.
- Les communautés isolées et éloignées.
- Les personnes âgées de 80 ans ou



La campagne de vaccination est commencée au Québec. M<sup>me</sup> Gisèle Lévesque, de Québec, est la première à avoir reçu le vaccin contre la COVID-19.

Crédit photo: Photo officielle du point de presse du gouvernement du Québec

- plus.
- Les personnes âgées de 70 à 79 ans.
- Les personnes âgées de 60 à 69 ans.
- Les personnes adultes de moins de 60 ans qui ont une maladie chronique ou un problème de santé augmentant le risque de complications de la COVID-19.
- Les adultes de moins de 60 ans sans maladies chroniques ou problèmes de santé augmentant le risque de complications, mais qui assurent des services essentiels et qui sont en contact avec des usagers.

- Le reste de la population adulte.

À noter que la vaccination des femmes enceintes et des enfants sera déterminée à partir de la recherche scientifique qui est présentement en cours.

Par contre, dans une entrevue allouée à l'animateur Patrice Roy, le premier ministre François Legault a indiqué qu'il va devoir imposer d'autres mesures restrictives afin de restreindre les contacts sociaux. Toutefois, la fermeture des commerces ne serait pas immédiate. À vrai

dire, une certaine période pourrait être allouée aux Québécois afin de faire leurs emplettes avant le temps des fêtes. La stratégie du gouvernement est d'utiliser le congé du temps des fêtes afin de ralentir le plus que possible la progression de la pandémie.

À noter que pendant la semaine du 7 décembre, Montréal a enregistré 4003 nouveaux cas, une augmentation de 30 % par rapport à la semaine précédente. À Outremont, 33 cas ont été rapportés dans les deux dernières semaines.

**MAISON**  
SALLOUM MASSAAD



CHRISTIANE SALLOUM  
courtier immobilier  
514-867-2041  
christianessalloum  
@videotron.ca

FANNIE MASSAAD  
courtier immobilier  
514-781-4313  
fannie.massaad  
@gmail.com

### VILLE MONT-ROYAL



195 Brittany • \$958,000

### VILLE ST-LAURENT



1825 rue Guertin • \$799,000

### AHUNTSIC



9950 Place de L'Acadie #1781  
\$519,000

# Joyeuses fêtes!

Je souhaite à tous les  
résident(e)s d'Outremont  
un agréable temps des fêtes  
ainsi que tous mes vœux de  
bonheur et de santé pour  
l'année à venir, à vous, vos  
familles et vos proches.

**Je reste disponible  
en tout temps pour  
vous répondre et  
vous soutenir.**



**RACHEL BENDAYAN**  
Députée fédérale d'Outremont

**514-736-2727**

Rachel.Bendayan@parl.gc.ca

# CONSEIL D'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT DU 7 DÉCEMBRE



La rue Bernard, une des artères commerciales d'Outremont, complètement vide cet automne à cause de la pandémie et des restrictions de déplacements.

FRED HARDING

## Les mots d'ouverture

En ouverture du conseil, le maire Tomlinson faisait, avec regret, une mise à jour du bilan de la pandémie, lequel s'était alourdi. En date du 7 décembre, nous apprenions deux nouveaux décès.

Malgré tout, le maire ne semblait pas baisser pavillon « Je suis très optimiste. » affirmait-il en pressant les gens de continuer d'obéir aux protocoles émis par la santé publique. « S'il vous plaît gardez le cap. Je suis convaincu, affirmait-il, que 2021 sera une bien meilleure année. »

## Soutien aux commerces locaux

M. Tomlinson a adressé une seconde parole d'encouragement, cette fois-ci destinée aux commerçants locaux, envers lesquels il a marqué son soutien. Le maire annonçait l'installation de « stations hivernales » sur trois différentes artères de la municipalité : une station sur Laurier, Place McGarrigle, une seconde sur Van Horne, au parc Raoul Dandurand et une troisième sur Bernard, place Marcelle-Ferron. Offrant une petite halte, cette initiative se veut une invitation à musarder, et compte susciter la curiosité par son mobilier urbain et son éclairage coloré. Ces haltes attireront des piétons sur les grandes artères afin de créer de l'achalandage chez les commerçants locaux. M. Tomlinson

enjoignait les résidents à acheter sur Bernard, sur Van Horne, sur Laurier en soutien à ces mêmes commerçants. Des paroles qui n'étaient manifestement pas restées lettre morte; la conseillère Fanny Magini nous apprenait le succès retentissant de la campagne d'achat local. Les certificats cadeaux à dépenser dans les commerces outremontais, vendus à 20\$, et dont la valeur était bonifiée à plus de 30\$, étaient disponibles à la vente du 1<sup>er</sup> au 10 décembre. Après 5 jours, il n'en restait déjà plus.

## Le verdissement

Le maire Tomlinson rappelait les apports du plan vert. Depuis son instauration, plus de 1150 mètres d'asphalte ont été retirés. 34 fosses de saillie de trottoir ont également été construites entre 2019 et 2020, pour être aménagées en réceptacles pour des plantes. 150 arbres ont été plantés cette année seulement, dont 28 arbres fruitiers. 7 projets de ruelles vertes ont été entamés. « Le nombre de ruelles vertes va plus que tripler », insistait M. Tomlinson. Ce qui a fait conclure à ce dernier que la ville, avec ses rues et des parcs, serait « plus verte que jamais ».

## Commémoration de la Polytechnique

M. Corbeil soulignait les 30 ans de la tuerie survenue 30 ans plus tôt à la Polytechnique. Les membres du conseil ont joint leur voix à la sienne. Mme Patreau a rendu hommage aux victimes en nommant chacune d'entre elles. Manifestement

frais, et dépensent plus d'argent que n'en toucherait la ville si elle percevait l'argent des permis de stationnement, mais qu'elle devait en contrepartie assumer les frais de déneigement.

Or, plaidait M. Corbeil, « on ne veut pas que la municipalité ait à entretenir la partie asphaltée. On doit trouver une solution pour aménager le stationnement en contrepartie d'un entretien de ces voies asphaltées. Il ne faudrait pas que ça devienne des frais supplémentaires. » M. Corbeil proposait donc un moratoire pour trouver une solution à ce problème.

M. Corbeil s'est également exprimé sur le Financement accordé à la troupe de marionnettes *Casteliers*. Re traçant la genèse de cet organisme au 375<sup>e</sup> de Montréal. M. Corbeil prétendait que, la réputation de l'organisme s'étendant au-delà même d'Outremont, ce dernier ne servait pas uniquement la municipalité, et qu'à ce titre, il revenait à la ville centre d'assumer le fonctionnement de *Casteliers* (avec des subventions d'autres paliers du gouvernement). La subvention versée par Outremont à l'organisme s'élèverait à plus de 40 000\$.

Or, M. Corbeil nous informait que *Casteliers* a aussi demandé une rémunération de 7 500 \$ pour une prestation récemment organisée à Outremont. « Là, disait le conseiller d'Ensemble Montréal, on parle du beurre et de l'argent du beurre ». « Cette somme totalise 160 000\$ sur quatre ans [...] C'est l'équivalent (du salaire) d'un col bleu, ajoutait-il, ou d'un col blanc qui rend des services directs aux citoyens. Là on est en train de financer quelque chose qui ne nous rend pas service. »

Dans son mot, Fanny Magini répondait par la bande au conseiller d'Ensemble Montréal en affirmant la nécessité de la subvention. « *Casteliers*, disait-elle, est essentiel au développement culturel de notre quartier. » Elle prétendait également qu'il était « essentiel de poursuivre le soutien. » Le soutien accordé à *Casteliers* a finalement été voté à la majorité.

## Archives Stele Médias

émue, elle apprenait aux résidents que sa fille entamait précisément des études à la Polytechnique. À ce titre, elle encourageait toute jeune femme à poursuivre ses rêves, quels qu'ils soient.

## Une question de stationnement

Des questions relatives au plan de stationnement ont été énoncées par le conseiller d'Ensemble Montréal. M. Corbeil soulevait une plainte émise par des riverains du Boulevard Mont-Royal. Ces derniers, nous expliquait-il, « ne peuvent plus stationner leurs automobiles sur les petites allées asphaltées en face de la résidence qui traverse la bande intercalaire entre le trottoir et la voie de circulation du Boulevard Mont-Royal ».

Or il s'agirait d'une habitude vieille de plus de vingt-cinq ans. Il semblerait que ces résidents occupent des stationnements situés sur le domaine public, mais qu'ils entretiennent aussi cet espace à leurs

DÉSIREZ • RECHERCHEZ • HABITEZ

NOUVEAU



549 CHESTER

Maison lumineuse de 3 chambres à coucher et une salle de bain située dans le secteur ouest de VMR, sise sur un terrain de 502.3 m2 avec potentiel d'agrandissement.

Pris demandé 1 199 000\$



BRIGITTE MACK

COURTIER IMMOBILIER

cel; 514-824-2132

brigittemack@me.com

www.brigittemack.ca

groupe sutton immobiliaria inc



A.P.A.  
Renovations générales Inc.

Agrandissement - Balcon - Constructions neuves - Cuisines - Patio  
Revêtement extérieur - Salles de bain - Transformations



PROFESSIONNALISME - QUALITÉ D'EXÉCUTION - SOUTIEN APRÈS-VENTE

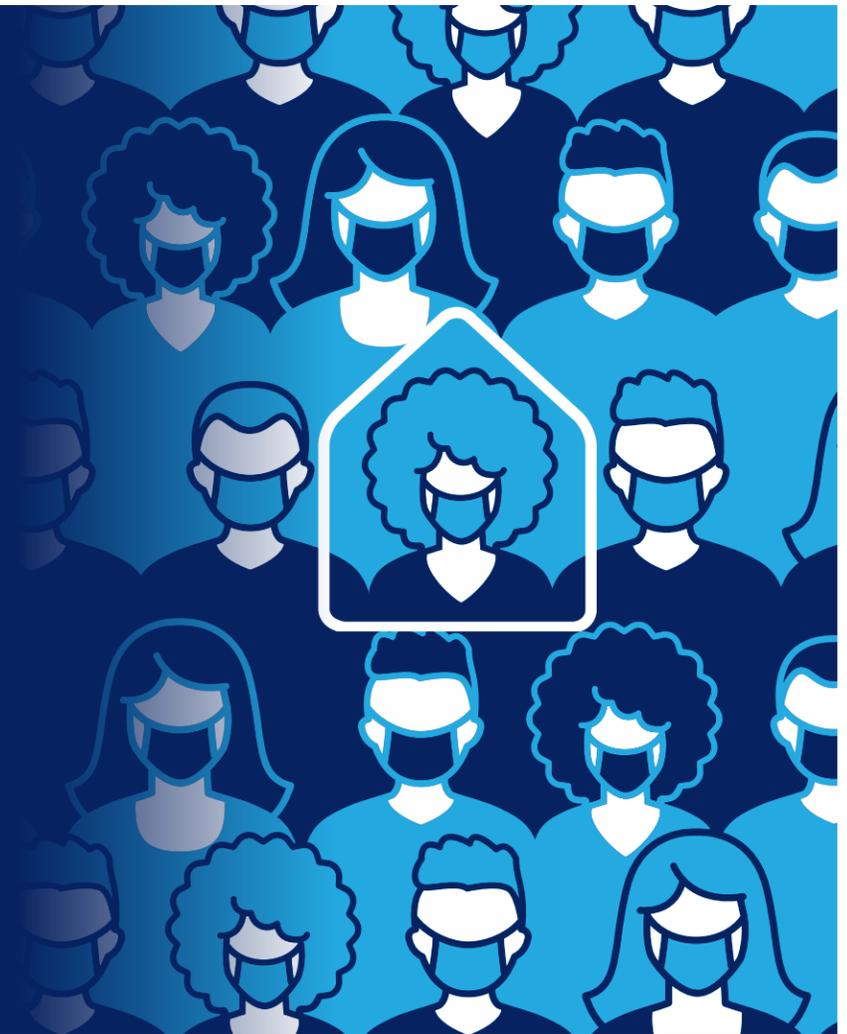
VOUS AVEZ UN PROJET DE RÉNOVATION?  
VOUS VOULEZ UNE  
ESTIMATION?  
VOUS RECHERCHEZ UN CLÉ EN MAIN ?

514-703-8871 • info@aparenovations.com



# S'isoler, c'est sérieux!

Nous vous demandons de suivre les consignes d'isolement pour éviter de transmettre la COVID-19 à d'autres personnes.



## S'isoler, c'est rester à la maison ou dans son appartement



- ✓ N'allez pas à l'école, au travail, au CPE, à la garderie ni dans aucun endroit public (ex. : magasin, épicerie, pharmacie).
- ✓ Si vous demeurez dans une résidence privée pour aînés, ne vous déplacez pas dans la résidence; demeurez dans votre unité locative. Nous vous recommandons de faire monter vos repas à votre chambre pour éviter les déplacements au maximum dans la résidence.
- ✓ Ne sortez pas faire une marche.
- ✓ N'empruntez pas les transports publics.
- ✓ Si vous n'avez pas d'aide pour votre épicerie ou vos médicaments, vous pouvez utiliser les services de livraison à domicile de l'épicerie ou de la pharmacie. Évitez tout contact à moins de deux mètres avec le livreur.
- ✓ N'accueillez pas de visiteurs à la maison.
- ✓ Si vous habitez avec d'autres personnes qui n'ont pas la COVID-19:
  - Demeurez seul dans une pièce de la maison le plus souvent possible.
  - Évitez d'être en contact avec les autres occupants de la maison. Gardez une distance d'au moins deux mètres avec eux. Couvrez votre nez et votre bouche si vous devez vous approcher à moins de deux mètres.
  - Si possible, mangez et dormez seul dans une pièce de la maison.
  - Si possible, utilisez une salle de bain qui vous est réservée. Sinon, désinfectez-la après chaque utilisation.
  - Aérez souvent la maison et votre chambre en ouvrant une fenêtre (si la météo le permet).
- ✓ Vous pouvez sortir sur votre balcon ou dans votre cour privée en vous assurant d'être à deux mètres de toute autre personne.
- ✓ Si vous devez quitter la maison pour des raisons médicales, utilisez un masque ou un couvre-visage.

Les personnes qui vivent avec vous peuvent poursuivre leurs activités habituelles (travail, école, garderie, etc.) si elles ne sont pas elles-mêmes visées par une consigne d'isolement (ex. : en attente de résultat de test, contact de cas confirmé, retour de voyage, etc.).

# Quand faut-il s'isoler ?



## Vous avez obtenu un résultat de test positif

Si vous ne développez pas de **symptômes**, vous devez vous isoler **pendant les 10 jours suivant votre test de dépistage**.

Si vous développez des **symptômes**, vous devez vous isoler jusqu'à ce que **toutes** les conditions suivantes soient réunies :

- 10 jours se sont écoulés depuis le début de vos symptômes.
- Vous n'avez plus de fièvre depuis au moins 48 heures (sans avoir pris un médicament contre la fièvre).
- Vos symptômes se sont améliorés depuis au moins 24 heures (excluant la toux ou la perte de l'odorat, qui peuvent durer plus longtemps).



## Vous êtes en attente d'un test ou d'un résultat

Vous devez vous isoler en attendant votre résultat de test si :

- Vous présentez des symptômes de la COVID-19, ou en avez présenté dans les 10 derniers jours;
- Vous avez été identifié par la santé publique comme un contact d'un cas de COVID-19;
- Vous êtes de retour d'un voyage à l'étranger.

Si vous ne répondez à aucun de ces critères, vous n'avez pas à vous isoler. Nous vous recommandons de respecter les mesures sanitaires générales jusqu'à l'obtention de votre résultat. Si votre résultat de test est positif, vous recevrez des consignes de la direction de santé publique.



## Vous présentez des symptômes

Si vous présentez des symptômes tels que la fièvre, l'apparition ou l'aggravation d'une toux, une difficulté à respirer ou une perte subite de l'odorat sans congestion nasale avec ou sans perte de goût, vous devez vous isoler et aller passer un test de dépistage. L'outil d'autoévaluation des symptômes de la COVID-19 vous permettra d'obtenir une recommandation sur la marche à suivre, selon votre condition. Rendez-vous sur [Québec.ca/decisioncovid19](https://quebec.ca/decisioncovid19) pour faire l'évaluation de vos symptômes.



## Vous avez été en contact avec un cas confirmé

Si vous ne développez pas de **symptômes**, vous devez vous isoler **14 jours après votre dernier contact** avec le cas confirmé de COVID-19, même si vous avez subi un test pour la COVID-19 et que le résultat est négatif.

Si vous développez des **symptômes**, vous devez vous isoler jusqu'à ce que **toutes** les conditions suivantes soient réunies :

- 10 jours se sont écoulés depuis le début de vos symptômes.
- Vous n'avez plus de fièvre depuis au moins 48 heures (sans avoir pris un médicament contre la fièvre).
- Vos symptômes se sont améliorés depuis au moins 24 heures (excluant la toux ou la perte de l'odorat, qui peuvent durer plus longtemps).



## Vous êtes de retour de voyage

Tous les voyageurs qui entrent au Canada doivent s'isoler obligatoirement pendant une période de 14 jours, même s'ils ont subi un test pour la COVID-19 et que le résultat est négatif.

Pour prendre les meilleures décisions possibles pour votre santé et celle de vos proches durant la pandémie de la COVID-19, consultez les Guides autosoins. Ils permettent de connaître les meilleurs moyens de se protéger de la COVID-19, de prendre soin de soi, de donner les soins de base à son entourage et de savoir où et quand consulter si on a besoin de soins ou de services.

[Québec.ca/isolement](https://quebec.ca/isolement)

☎ 1 877 644-4545

Québec 

# Survol des pâtisseries

# LE TEMPS DES FÊTES RIME AVEC PÂTISSERIES

VINCENT CADORETTE

Outremont

Lescurier, 1333 Van Horne, 514-273-8281

Malgré un contexte unique, le temps des fêtes est la période idéale pour se sucrer le bec et manger d'excellentes pâtisseries.

Voici une liste non exhaustive de quelques pâtisseries de Montréal.

Cette institution est un incontournable du quartier Outremont. Cette pâtisserie établie depuis 1988 arrive à sucrer le bec des citoyens depuis quelques décennies. En 2019, le local s'est fait revamper suite au changement d'administration. Désormais,



le pâtissier Alex Patel, chef pâtissier de plus de 25 ans d'expérience, a repris les rênes du commerce. Spécialisé dans les pâtisseries françaises, ce commerce vous offre un éventail de savoureuses douceurs : paris-brest, saint-honorés, religieuses et éclairs. Aussi, ils offrent une variété de bûches de Noël. Parfait pour le temps des fêtes.

Petit Lapin Pâtisserie, 1051 Bernard, 514-750-4077

Cette pâtisserie s'est spécialisée dans les produits anti-allergènes afin que tout le monde puisse goûter de petites douceurs. En effet, des desserts sans gluten, sans lactose et sans les dix allergènes prioritaires y sont produits. Ils offrent donc des beignets, biscuits, choux à la crème et autres. Ce commerce offre en ce moment leur collection des fêtes comprenant un

assortiment végétalien au choix !

Westmount

Café Bazin, 380 avenue Victoria, 438-387-3070

Ce petit café offre pour le temps des fêtes différents types de gâteaux afin de célébrer le temps des fêtes. Il y en a de toutes tailles. Vous devez les précommander 24h en avance. Vous pourriez alors déguster un fabuleux tronc de Noël à la fraise ou une bûche tout-choco. À noter qu'il faut commander avant le 21 décembre. De plus, ils offrent aussi des viennoiseries que vous devez également commander 24h à l'avance.

Boulangerie le Fournil, 364 avenue Victoria, 514-485-6647

Ce commerce vise la tradition. Effectivement, cette boulangerie artisanale est établie à Westmount depuis très longtemps en apportant passion et amour à chacun de leurs produits. À cet effet, ce commerce offre au quotidien une grande variété de pâtisseries faites le jour même, allant de cupcakes à d'excellentes tartes. Aussi, cet établissement offre une gamme de desserts sans gluten ni lait.

Reste de Montréal

Rhubarbe, 1479 Laurier est, 514 316-2935

Cette pâtisserie ouverte depuis octobre 2010 mérite le détour. En effet, ce commerce se spécialise dans les produits frais utilisant des ingrédients de saison. Cet établissement offre tant un menu sucré qu'un menu salé pour agrémenter votre souper du temps des fêtes, comprenant entre autres une bûche framboise et pain d'épice et un koulibiac.

Patrice Pâtissier, 2360 Notre-Dame Ouest, 514-439-5434

Cette pâtisserie a mis en place un système de logistique efficace afin de respecter les mesures sanitaires. En effet, vous pouvez commander vos magnifiques pâtisseries pour le début du temps fêtes sur leur site web. Les pâtisseries sont variables d'un jour à l'autre. Les commandes seront acceptées jusqu'au 20 décembre ou jusqu'à épuisement des stocks. Aussi, il n'y pas de desserts en comptoir, donc vous devez forcément commander vos délicatesses. Faites vite!




*Que ce moment de pause et la nouvelle année soient la promesse de jours meilleurs !*

*Bonheur, paix et santé.*

**PIERRE ARCAND**  
Député de / MNA for Mont-Royal-Outremont  
5151, rue de la Savane, bureau 201  
Montréal (Québec) H4P 1V1  
(514) 341-1151 | Pierre.Arcand.MROU@assnat.qc.ca





**Merci aux résidents et aux collègues pour votre extraordinaire collaboration cette année.**

*Joyeuses Fêtes!*

**Bonheur, douceur et santé à tous !**

## PLUS ACCESSIBLE QUE VOUS LE PENSEZ

- Équipe attentionnée disponible 24/7
- Loisirs diversifiés selon vos intérêts
- Expérience culinaire savoureuse
- Services d'aide à la personne, si vous le désirez

**PROMOTION EN COURS**

**OBTENEZ JUSQU'À 3 000 \$ EN PROMOTION PERSONNALISÉE SELON VOS BESOINS!\***

\*Certaines conditions s'appliquent.

Pour une visite personnalisée et sécuritaire :

**MANOIR OUTREMONT**

1000, avenue Rockland Montréal | 514 273-8554 | manoiroutremont.ca



**NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS!**  
Nous offrons un domicile et des services personnalisés selon vos besoins.

Depuis 25 ans **+50** résidences



**T.M.R. LE MANOIR**  
25 Glengarry  
Appartements 3,5 & 4,5  
Large, modern,  
Pool and heat.

**V.M.R. LE MANOIR**  
25 Glengarry  
Appartements 3,5 & 4,5  
Larges, modernes,  
Piscine et chauffage.

514-735-4302 Ext 213  
Pager: 514-230-7982  
www.hsprop.com

# Un temps de célébrations, d'entraide et de recueillement

L'année qui s'achève a été éprouvante à bien des égards pour toutes et tous. Elle a été particulièrement pénible pour nos concitoyennes et concitoyens qui ont perdu un être cher à cause de la Covid-19. Des amis et des voisins ont souffert économiquement de la pandémie, alors que d'autres ont été affectés par les effets du confinement et par les mesures de distanciation physique.

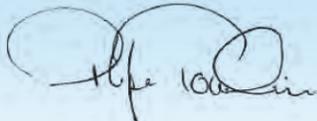
Cette saison des Fêtes sera l'occasion de démontrer notre empathie envers les personnes qui ont besoin de soutien ou d'un simple coup de main. Les familles comme les individus peuvent continuer à faire appel aux organismes et aux services qui ont été mis de l'avant depuis le début de la crise.

Malgré la pandémie et ses restrictions, nous allons toutefois célébrer une des plus belles périodes de l'année.

Au nom du conseil d'arrondissement, je vous souhaite ainsi qu'à votre famille, un temps des Fêtes réparateur.

Je vous offre mes vœux de prospérité et surtout de santé pour la nouvelle année.

Le maire d'arrondissement,



Philippe Tomlinson

RESSOURCES DISPONIBLES POUR TOUTES ET TOUS

Santé COVID-19 : <https://montreal.ca/articles/le-coronavirus-covid-19>

Sociocommunautaires : Composez le 211 ou <https://www.211qc.ca/>

Services alimentaires et autres : <https://montreal.ca/actualites/ressources-alimentaires-et-autres-services-outremont>

Outremont  
**Montréal** 

LE MARCHÉ  
**Provigo**

**SOYEZ ASSURÉS, CHERS CLIENTS, QUE NOUS DÉPLOIERONS  
TOUS LES EFFORTS POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS.  
MERCİ DE VOTRE CONFIANCE ET DE VOTRE FIDÉLITÉ.**



- JEUDI 10% POUR LES MEMBRES **PC•OPTIMUM** 55 ANS+
- LIVRAISON À DOMICILE
- DIÉTÉTISTE/NUTRITIONNISTE DISPONIBLE
- COMMANDE EN LIGNE **PCEXPRESS.CA**



FAITES VOTRE ÉPICERIE EN LIGNE



NOS EXPERTS FONT L'ÉPICERIE  
POUR VOUS



RAMASSEZ. REPORTEZ.  
GRÂCE AU RÉSEAU **PC EXPRESS**.

**JEAN-BENOIT GAUTHIER**  
MARCHANT PROPRIÉTAIRE

**PROVIGO LE MARCHÉ JEAN-BENOIT  
GAUTHIER VMR - Qc, #7195**

**2386 CHEMIN LUCERNE, MONT-ROYAL,  
Qc, H8R 2J8**

**TÉLÉPHONE: (514) 342-9649  
TÉLÉC.: (514) 342-4799**

# Take self-isolation seriously

Please follow self-isolation instructions to avoid transmitting COVID-19 to others.

## Self-isolation means stay at home

- ✓ Do not go to school or work, to an early childhood or daycare centre, or to any public place such as a stores, supermarkets or pharmacies.
- ✓ If you live in a private home for seniors, remain in your own unit and do not walk around the building. We recommend that you have your meals delivered to you, thus avoiding the need to move around inside the residence.
- ✓ Do not go out for walks.
- ✓ Do not take public transit.
- ✓ If no one can help you with your supermarket or pharmacy purchases, try the home delivery services offered by many stores. Stay at least two metres away from the delivery person.
- ✓ Don't allow any visitors into your home.
- ✓ If you live with other people who don't have COVID-19:
  - If possible, remain alone in one room of your home.
  - Avoid contact with the other occupants of the home. Stay at least two metres away from them. If you need to get closer, cover your nose and mouth.
  - If possible, eat and sleep alone in one room of your home.
  - If possible, use a bathroom that is reserved for you. Otherwise, disinfect after each use.
  - Air out the house and your room often by opening a window if the weather permits.
- ✓ You can go out on your balcony or in your private yard while remaining at least two metres away from anyone else.
- ✓ If you need to leave your home for medical reasons, wear a mask or face covering.

The people living with you can continue with their usual activities (work, school, daycare, etc.) as long as they themselves are not under a self-isolation order, such as while awaiting test results, after having been in contact with a confirmed case of COVID-19, or after returning from a trip abroad, etc.).

Votre  
gouvernement

# When should you self-isolate



## You tested positive

**If you don't develop any symptoms**, you need to self-isolate for **10 days from the date of your screening test**.

**If you do develop symptoms**, you need to self-isolate until **all** of the following conditions are met:

- 10 days have passed since your symptoms first appeared
- You have had no fever for at least 48 hours (without having taken fever medicine)
- Your symptoms have improved for at least 24 hours (excluding cough or loss of smell, which may last longer)



## You are waiting to take the test or find out your results

While awaiting your test results, you'll need to self-isolate if:

- You have symptoms of COVID-19 or had them in the last 10 days
- You have been flagged by public health authorities as having been in contact with a COVID-19 case
- You have returned from a trip abroad

If you meet none of these criteria, you do not need to self-isolate. We do recommend that you follow general health measures until you get your results. If you test positive for COVID-19, you will receive instructions from the public health authorities.



## You have COVID-19 symptoms

If you have symptoms such as fever, the onset or worsening of a cough, difficulty breathing or a sudden loss of smell without nasal congestion (with or without loss of taste), you need to self-isolate and get tested. The COVID-19 Symptom Self-Assessment Tool provides recommendations on what steps to take based of your condition. Go to [Québec.ca/decisioncovid19](https://quebec.ca/decisioncovid19) to evaluate your symptoms.



## You have been in contact with a confirmed case of COVID-19

**If you don't develop any symptoms**, you'll need to self-isolate for **14 days from your last contact** with the confirmed case of COVID-19 even if your COVID-19 test result is negative.

**If you do develop symptoms**, you'll need to self-isolate until **all** of the following conditions are met:

- 10 days have passed since your symptoms first appeared
- You have had no fever for at least 48 hours (without having taken fever medicine)
- Your symptoms have improved for at least 24 hours (excluding cough or loss of smell, which may last longer)



## You are returning from abroad

All travellers entering Canada are required to self-isolate for 14 days, even if their COVID-19 test result is negative.

To make the best possible decisions for your own health and that of your loved ones during the COVID-19 pandemic, consult the Self-Care Guides. They will provide you with the best ways to protect yourself from COVID-19, take care of yourself, provide basic care to family members and friends, and where and when to consult a health professional if you need care or services.

[Québec.ca/selfisolating](https://quebec.ca/selfisolating)

1 877 644-4545

Québec 

Noël restera toujours Noël...  
Malgré un peu moins d'étincelles,  
ou un peu trop de virtuel.

Noël restera toujours Noël...  
Car même s'il y eut des arcs-en-ciel,  
la neige nous le rappelle.

Noël restera toujours Noël...  
Car malgré le peu de présence charnelle,  
l'amour nous donnera toujours des ailes.

*Joyeuses fêtes  
à toutes et à tous!*



## Former Mount Royal MP Irwin Cotler named Special Envoy for Holocaust Remembrance

MARTIN C. BARRY

In announcing the appointment of former Mount Royal MP Irwin Cotler as Canada's first Special Envoy on Preserving Holocaust Remembrance and Combatting Antisemitism, Prime Minister Justin Trudeau said "antisemitism has no place in Canada – or anywhere else."

Between 1999 and 2015, Irwin Cotler served as the Liberal MP for Mount Royal. As Minister of Justice and Attorney General of Canada from 2003 to 2006, he launched the first National Justice Initiative Against Racism and Hate, and initiated the first-ever prosecution for the genocide of the Tutsis in Rwanda under Canada's Crimes Against Humanity and War Crimes Act.

Cotler is also the founder and chair of the Raoul Wallenberg Centre for Human Rights, an Emeritus Professor of Law at McGill University, former Minister of Justice and Attorney General of Canada, and an international human rights lawyer. His latest posting as Special Envoy is not remunerated, although expenses can be reimbursed.

In a statement issued by the Prime Minister's Office, the PMO referred to Cotler's longstanding record of leadership in the fight against racism, antisemitism and hate, and extensive experience in human rights and justice including cases related to mass atrocities.

They said he will lead Canada's delegation to the International Holocaust Remembrance Alliance (IHRA), where Cotler will work with other member countries and both domestic and international partners to strengthen and promote Holocaust education, remembrance and research in Canada and around the world.

"We must never forget the painful lessons of the Holocaust, or the memories of those who lived through it," said Trudeau. "Irwin Cotler will use his vast knowledge and experience to promote Holocaust education, remembrance and research as we continue working with partners in Canada and around the world to fight against hate and intolerance."

"I am very moved by this responsibility anchored in Holocaust remembrance, and its universal lessons for the combatting of hatred and antisemitism today," Cotler said in a statement posted on the Raoul Wallenberg Centre web site.

"If the Holocaust is a paradigm for radical evil, antisemitism is a paradigm for radical hate. From 1942-1944, 1.3 million people were deported to the death camp Auschwitz, the most brutal extermination camp of the 20th century. 1.1 million of them were Jews.

"Let there be no mistake about it," he added. "Jews were murdered at Auschwitz because of antisemitism; but antisemitism did not die in Auschwitz. It remains the bloody canary in the mineshaft of global



Seen here on an election night during one of the many campaigns he waged in Mount Royal, former Liberal MP Irwin Cotler has been named a Special Envoy for Holocaust Remembrance and Combatting Antisemitism by Prime Minister Justin Trudeau.

File photo: Martin C. Barry

evil today.

"As UN Special Rapporteur Dr. Ahmed Shaheed rightly put it, Antisemitism is the oldest and most enduring of hatreds and a threat to our common humanity. It cannot be combatted by Jews alone, but requires our common humanity and collective action to combat it.

"There is no space in Canada for antisemitism, or for any form of racism, hatred or discrimination," said Cotler. "I see this responsibility – as the mandate envisages – as part of our global responsibility for the promotion and protection of human rights. I am honoured and humbled by this appointment, and look forward to working together in common cause."

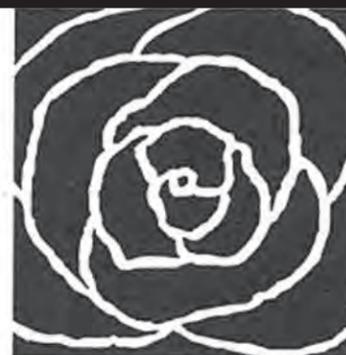
### Résumé:

Irwin Cotler, ancien député fédéral pour Mont Royal et ancien ministre de la Justice, a été nommé envoyé spécial pour la préservation de la mémoire de l'Holocauste et la lutte contre l'antisémitisme par le Premier Ministre Justin Trudeau.

« Je suis très touché par cette responsabilité ancrée dans la mémoire de l'Holocauste et ses leçons universelles pour la lutte contre la haine et l'antisémitisme aujourd'hui », pouvait-on lire dans un communiqué du Centre Raoul Wallenberg dont M. Cotler est le fondateur et le président.

« Si l'Holocauste est un paradigme du mal radical, l'antisémitisme est un paradigme de la haine radicale. De 1942 à 1944, 1,3 million de personnes ont été déportées vers le camp de la mort d'Auschwitz, le camp d'extermination le plus brutal du XXe siècle. 1,1 million d'entre eux étaient Juifs.

« Ne nous y trompons pas : les juifs ont été assassinés à Auschwitz à cause de l'antisémitisme, mais l'antisémitisme n'est pas mort à Auschwitz. Il reste le canari sanglant dans le puits de mines du mal mondial aujourd'hui ».



**MARIE VERMETTE inc.**

Fleurs, plantes et objets choisis

801 avenue Laurier Est, Montréal  
Tél: (514) 272-2225 • Livraison

# CAQ'S AIRPORT REM STATION STANCE SHOWS NEGLECT FOR MONTREAL, SAYS MNA ARCAND

MARTIN C. BARRY

While the Quebec Liberal Party launched and continues to support CDPQ Infra's Réseau express métropolitain light rail project, Mont Royal MNA Pierre Arcand says the CAQ government is demonstrating its neglect for Montreal through its ongoing refusal to commit funding for the creation of a REM station at Trudeau International Airport.

"One of the key elements of the REM was to make sure that between the Montreal/Trudeau airport to downtown Montreal there would be an extension, and it needs to be done," Arcand, who is the PLQ opposition's official critic for transportation, said in an interview with the TMR Post.

"The Aéroports de Montréal, the Montreal

airport authority, they have no revenue at this particular time, because obviously there's not a lot of flights because of the pandemic," added Arcand, noting that ADM had been hoping for a \$200 million subsidy from Ottawa, as well as a \$400 million loan from the provincial CAQ government.

However, he said the government decided to back out of the deal at the last minute. He said he was raising the matter in the National Assembly by questioning the provincial transport minister. According to Arcand, the minister responded that the matter was out of his hands because airports are a federal jurisdiction.

"The airport may be a federal jurisdiction," said Arcand. "But the link to the REM is something that is a provincial area to a certain degree. So, both governments were involved in this, but at the last minute the

CAQ decided to get out."

Arcand suggested that the federal government may decide to take a cue from the provincial response and step in.

"But it just tells me again that whenever something touches Montreal, the CAQ doesn't seem to be interested," he said, suggesting that the governing party's strong base of electoral support in Quebec's rural regions, and corresponding low support in Montreal, says a lot about how the government decides things.

"They are neglecting Montreal," said Arcand, noting that even a 1,265-signature petition he set up on the National Assembly website, urging the government to speed up the process for a new French-language school in TMR, has so far gone unanswered by the CAQ government.

Last August, the ADM announced it was suspending all construction projects, citing

"almost non-existent revenues" at that time. ADM had previously announced that it would fund the construction of the train station in order to ensure airport access along the light rail network.

## Résumé:

Bien que le Parti libéral du Québec continue d'appuyer le projet REM de CDPQ Infra, le député libéral de Mont-Royal Pierre Arcand soutient que le gouvernement CAQ démontre sa négligence pour la région montréalaise en refusant d'appuyer financièrement la création d'une station REM à l'aéroport internationale Pierre-Elliott-Trudeau.

« Ça me dit encore une fois que n'importe quand il y a quelque chose qui touche à Montréal, la CAQ ne semble pas s'intéresser », affirmait M. Arcand.

## Lettre ouverte

# POURQUOI LE MAIRE NE RÉPOND-IL PAS AUX QUESTIONS DE SES CITOYENS?

Mont-Royal  
15 Décembre 2020

Durant la période de question de la séance du conseil municipal de Novembre 2020, une question a été posée concernant le secteur Jean-Talon entre Côte-des-Neiges et Lucerne.

Tel que cité dans la Poste de Mont-Royal du 18 Novembre 2020

"The second question came from Anne Streeter of Kenilworth Rd. She asked the mayor about a future "megadevelopment" she said the town has planned at the junction of Laird Blvd., Jean Talon St. and Côte des Neiges Rd. (In a published interview with The Gazette in October, Mayor Roy alluded

to redevelopment projects at four strategic entrances in TMR – including the Rockland sector, but also the Laird Blvd./Jean Talon St./Côte des Neiges Rd. entrance.) "I am not sure I understand what megadevelopment you are referring to for the corner of Laird/Côte des Neiges/Jean Talon," he told

Streeter. "There is no major development in the cards over there. So, I don't know where you heard that. But there is no plan to do something in that sector "

Le 22 Novembre, j'ai envoyé la question suivante pour la séance du conseil municipal de Décembre

- «Lors de la dernière réunion du conseil municipal, à la question de Mme Streeter concernant le secteur Jean-Talon, le maire a répondu " There is no major development in the cards over there. So, I don't know where you heard that. But there is no plan to do something in that sector ". Comment peut-il expliquer la désignation de C-207 comme secteur à haute densité, soit 80-150 logements/ha à la page 71 du plan d'urbanisme 2017, pouvant avoir de l'habitation et des hauteurs jusqu'à 4 étages à la page 12 du document 1441-Grille de zonage ?»

Hier soir, lors de la réunion du Conseil Municipal, le maire n'a pas répondu

à la question. Il a fait allusion qu'il y avait du commercial dans les secteurs commerciaux et du résidentiel dans les secteurs résidentiels, que le tout datait d'un certain temps (2017 ????) et a finalement dit que Mme Streeter avait fait référence à un PPU, alors qu'il n'y a pas de PPU dans ce secteur - ce qui n'était pas le cas.

Trois hypothèses sont possibles pour expliquer le fait que le maire ait éludé la question : soit qu'il ne veut pas y répondre, soit qu'il ne connaît pas les documents et règlements de sa propre administration, soit que la question n'était pas suffisamment claire.

Dans cette dernière optique, la question a été reformulée et renvoyée pour le prochain conseil municipal

"L'énoncé de ma question posée lors de la séance du 14 Décembre 2020 semblait manquer de précision si je me fie à la réponse donnée, elle est posée à nouveau.

La zone C-207 comprend le secteur commercial situé le long de Jean-Talon entre St-Clare et Lucerne, côté nord.

Actuellement la majorité des bâtiments font 1 ou 2 étages. Dans la grille en date du 17 juillet 2017, donc récente, sa vocation a été modifiée pour une vocation mixte (H et C) permettant une hauteur jusqu' 4 étages ou 15 mètres. Cette information est retrouvée spécifiquement page 12 du document 1441-Grille de zonage. Ce même secteur est ciblé dans le plan d'urbanisme de 2017, page 71, comme pouvant avoir une densité d'habitation entre 80 et 150 logements par hectare. Question 1: Est-ce que ces deux documents ont été modifiés ou invalidés depuis leur adoption ? Question 2: Dans la négative, comment Ville de Mont-Royal espère améliorer le trafic sur Jean-Talon si un tel projet se concrétise?"

On peut espérer que la troisième hypothèse était la bonne et qu' une réponse claire sera donné à la prochaine réunion du conseil municipal

Sophie Turpin  
530 Mitchell

**Meilleur vœux de bonheur et de paix à l'occasion de Noël et du Nouvel An.**

**May this Christmas and New Year bring peace and blessing to all.**






**2020-21**

**Nos bureaux ferment le 23 décembre à 17h00 et nous revenons le 11 janvier.**

**Our offices will close December 23 at 17h00 and we return January 11.**



| AVIS PUBLIC  | PUBLIC NOTICE   |
|--|---|
| <p><b>ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU Règlement No.1404-21 sur la taxation de la Ville de Mont-Royal pour l'exercice financier 2021</b></p> <p>Le conseil municipal de Mont-Royal a adopté à sa séance ordinaire tenue le 14 décembre 2020 le Règlement No.1404-21 sur la taxation de la Ville de Mont-Royal pour l'exercice financier 2021.</p> <p>Toute personne intéressée peut consulter, sur rendez-vous, le règlement ci-dessus au bureau du greffier, 90, avenue Roosevelt, Ville de Mont-Royal, du lundi au vendredi, aux heures de bureau, soit de 8 h 30 à 16 h 30.</p> <p>Le présent règlement entrera en vigueur le 1er janvier 2021.</p> <p style="text-align: right;">Donné à Ville de Mont-Royal, le 16 décembre 2020.</p> | <p><b>ADOPTION AND COMING INTO EFFECT OF By-law No.1404-21 concerning taxation of the Town of Mount Royal for the Fiscal Year 2021</b></p> <p>The Town of Mount Royal Council adopted at a Regular Sitting held on December 14, 2020, By-law No.1404-21 concerning taxation of the Town of Mount Royal for the Fiscal Year 2021.</p> <p>All interested persons may consult, by appointment, the above by-law at the Town Clerk's office, 90 Roosevelt Avenue, Town of Mount Royal, from Monday to Friday, during business hours, namely 8:30 to 16:30.</p> <p>This by-law will come into effect on January 1st, 2021.</p> <p style="text-align: right;">Given at Town of Mount Royal, on December 16, 2020.</p> |
| <p>Le greffier, Alexandre Verdy, Town Clerk</p>  |   |



**#1-1400 rue Ouimet  
Montréal, Qc, H4L 3R1  
Tél.: 514-736-1133  
redaction@stele-medias.com  
publicite@stele-medias.com  
administration@stele-medias.com**



**Président:** Pascal Richard  
**Vice-Présidente / Finances:** San Lu Ly  
**Vice-Président / TI:** Sylvain Nadeau  
**Édition:** Pascal Richard  
**Collaborateurs:** Martin C. Barry, Frederick Harding, Vincent Cadorette

**Conseil juridique:** Ariël T. Roy  
**Conseil comptable:** Cianci & Associés  
**Production:** Pascal Richard  
**Ventes:** Pascal Richard  
**Publié par:** STELE • Médias, Communications, et Relations Publiques inc.

Le Journal de Mont-Royal, Le Point d'Outremont et le Westmount Times sont distribués à 80,000 lecteurs à Mont-Royal, dans les quartiers Glenmount et Mountain Sight à tout les jeudis, à Outremont aux deux semaines et Westmount chaque mois. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie, de façon officielle ou déguisée, est interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Stele Médias Inc ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et/ou de l'éditeur ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés expriment l'opinion de leurs auteurs, mais pas nécessairement celle de la direction. Dépôt légal aux bibliothèques nationales du Québec et du Canada.

NOTRE IMPRIMEUR UTILISE DU PAPIER RECYCLÉ DE SOURCES RESPONSABLES ET EST AUDITÉ ANNUELLEMENT PAR FSC.

Distribution Impression Certification Accès web de



**514-570-1855**

Stele Médias Inc • Le Point d'Outremont 22.24 • 16 Décembre 2020

# Outremont vous informe

[ville.montreal.qc.ca/outremont](http://ville.montreal.qc.ca/outremont)

## Horaire des services durant la période des Fêtes

### Bureaux administratifs

Les bureaux de l'arrondissement seront fermés du jeudi 24 décembre 2020 au lundi 4 janvier 2021 inclusivement. Ils rouvriront le mardi 5 janvier à 8h. Les demandes de permis de construction et de rénovation pourront être déposées en ligne, mais elles ne seront traitées qu'à partir du 5 janvier.

### Bureau Accès Montréal (BAM) d'Outremont

Fermé du 24 décembre au 4 janvier, le BAM d'Outremont rouvrira le mardi 5 janvier à 8h.

### Centre communautaire intergénérationnel (CCI) - Aréna

Le CCI et l'aréna seront fermés les 24, 25, 26 et 31 décembre et les 1<sup>er</sup> et 2 janvier. L'accueil sera ouvert les 27, 28, 29 et 30 décembre ainsi que le 3 janvier selon l'horaire suivant : 11h à 17h. Retour à l'horaire régulier le 4 janvier, soit de 10h à 16h.

### Bibliothèque

La bibliothèque Robert-Bourassa sera fermée du 24 au 26 décembre inclusivement. Elle rouvrira du 27 au 30 décembre (12h à 17h). Elle sera à nouveau fermée du 31 décembre au 2 janvier inclusivement. La réouverture le dimanche 3 janvier marquera le retour aux heures régulières : 12h à 20h du lundi au vendredi, 10h à 17h le samedi et dimanche.

### Galerie d'Outremont

La Galerie est fermée jusqu'à nouvel ordre.

### Sécurité publique

La patrouille de la Sécurité publique est en devoir 24 heures par jour et sept jours par semaine. Pour obtenir l'assistance d'un agent, composez 514 495-6241.

### Stationnement

Jusqu'au 27 décembre inclusivement, la Ville de Montréal offre sur l'ensemble de son territoire la gratuité du stationnement dans les zones de parcomètres sur rue les fins de semaine. À noter que la gratuité ne s'applique pas aux terrains publics de stationnement. Durant les jours fériés, les 24, 25, 26 et 31 décembre et les 1<sup>er</sup> et 2 janvier 2021, les règles de stationnement suivantes ne sont pas appliquées à Outremont:

- La limite maximale de deux heures de stationnement dans les rues. Le stationnement étant gratuit toute la journée, il n'est pas nécessaire d'acheter une vignette journalière ou de réserver un permis pour visiteur.
- Le stationnement payant dans les zones tarifées sur rue et dans les terrains publics est gratuit les jours fériés. Les véhicules peuvent être garés dans toutes les zones avec parcomètres sans payer.

### Collectes

La collecte des matières recyclables auront lieu comme prévu les mercredis 23 et 30 décembre. La collecte d'ordures ménagères se fera aussi comme d'habitude les jeudis 24 et 31 décembre. La collecte des sapins de Noël se fera le mardi 12 janvier: les sapins doivent être déposés devant la résidence, près du trottoir avant 8 h.

### Travaux publics et cour de voirie

Les unités d'intervention seront présentes en tout temps du jour et de la nuit durant la période des Fêtes afin d'assurer la sécurité des piétons et des automobilistes en réaction aux conditions climatiques anticipées. La cour de services située au 600, avenue de la Gare-de-triage sera fermée du 24 décembre au 4 janvier inclusivement.

**Composez 311 pour plus de renseignements**  
Ce service est ouvert tous les jours

## RAPPORT SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE 2021 ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) DE 2021-2022-2023

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Conformément à l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes* et au nom du conseil municipal, c'est avec plaisir que je vous sou mets le rapport sur le budget de fonctionnement de 2021 et le programme triennal d'immobilisations de 2021-2022-2023 de la ville de Mont-Royal.

Cette année, l'administration municipale inscrit au budget une augmentation de 1,16 % du compte de taxes pour les contribuables du secteur résidentiel et une hausse de 4,76 % de l'impôt foncier pour le secteur non résidentiel.

Sans surprise, la pandémie de COVID-19 a tout bouleversé ces derniers mois, notamment nos façons de travailler, de communiquer et de servir. La Ville a entre autres instauré des mesures d'assouplissement fiscal en réponse à cette période difficile, tout en continuant d'offrir aux citoyens le plus grand nombre de services possible et ce, sans compromis quant à leur qualité. En somme, la Ville s'est adaptée et continue de le faire, mais l'impact sur les finances de la municipalité s'avère indéniable et se traduit en grande partie par des pertes considérables de revenus, pertes qui se poursuivront en 2021. En contrepartie, malgré d'importants débours directement liés à la pandémie et donc imprévus, de façon générale nous sommes parvenus à maintenir les dépenses à un niveau acceptable.

De la même manière, l'agglomération de Montréal a également ressenti les effets de la pandémie, donc l'impact s'est manifesté tant au niveau des services de police, de sécurité civile et de sécurité incendie qu'en termes de perte de revenus, notamment au chapitre du transport en commun. Les incidences directes sont des variations à la hausse aux chapitres du service de la dette, du transport collectif, de la sécurité publique, des contributions aux déficits antérieurs et par l'ajout d'un plan de relance économique. Mont-Royal se voit donc subir une augmentation de ses quotes-parts de 3,22 %.

De façon salubre, le gouvernement du Québec a annoncé son soutien à la Ville de Mont-Royal, en offrant une aide financière de 3 568 066 \$ qui servira à pallier les pertes de revenus et coûts supplémentaires liés à la pandémie. Cette aide financière est la bienvenue et peut être utilisée pour les exercices financiers de 2020 et 2021.

C'est ainsi qu'à la lumière du contexte en vigueur et des défis financiers à relever, nous avons orienté les priorités budgétaires 2021 autour de la consolidation, l'équilibre, la rigueur et la stabilité des finances monteroises.

Notre budget de fonctionnement 2021 de même que le programme triennal d'immobilisations de 2021-2022-2023 s'articulent autour des objectifs suivants :

- Continuer la construction du centre sportif et communautaire ;
- Garantir la sécurité, l'accessibilité et la fluidité de la circulation à travers la ville ainsi qu'au pourtour des chantiers de construction, en déployant des solutions efficaces tant au niveau des interventions physiques, de la signalisation routière que des communications ;
- Favoriser les projets, actions et initiatives en soutien au déploiement d'une politique alimentaire et d'agriculture urbaine ;
- Accentuer nos actions en matière de développement durable ;
- Considérer diverses options en matière de transport écoresponsable, y compris au niveau des pistes cyclables et du transport collectif (autopartage, vélopartage ou autre) ;
- Soutenir les commerçants locaux dans leur développement et encourager, par divers moyens, les citoyens à acheter localement ;
- Prévoir un budget pour les mesures d'urgence, qui pourra être réévalué selon l'évolution de la situation pandémique ;
- Continuer de représenter activement et défendre les intérêts de la municipalité dans les dossiers d'envergure impliquant des partenaires externes (projet Royalmount, REM, pont Cornwall, dossier du potentiel fiscal) ;
- Prévoir les crédits budgétaires nécessaires à la préparation de l'élection municipale de 2021 ;
- Prévoir les crédits budgétaires nécessaires à l'aménagement d'une salle du conseil municipal pouvant accueillir neuf élus, les citoyens et le personnel de la Ville ;
- Limiter l'augmentation du compte de taxes des Monterois, en tenant compte des impacts de la COVID-19 et de la hausse de la quote-part de l'agglomération de Montréal ;
- Contrôler la hausse des dépenses de fonctionnement et les conserver au niveau le plus bas possible ;
- Maintenir une gestion efficiente des fonds publics tout en considérant la transformation des secteurs résidentiel et commercial, attribuable soit au changement de vocation ou au redéveloppement de certains secteurs.

Le budget de fonctionnement 2021 de Mont-Royal se chiffre ainsi à 106 173 660 \$, en hausse de 2,40 % par rapport au budget 2020. Les facteurs suivants y contribuent, notamment :

- Bien que l'organisation de plusieurs événements populaires soit exclue du budget et qu'un effort supplémentaire sera investi afin de réduire les charges de fonctionnement, les dépenses locales connaissent en hausse de 629 310 \$ en 2021 (soit 1,32 %), qui s'explique principalement comme suit :
  - augmentation de la masse salariale ;
  - intégration, à titre d'employés de la Ville, du personnel de la sécurité publique ;
  - prévision d'un budget consacré aux mesures d'urgence ;
  - prévision d'un budget consacré à l'élection municipale 2021 ;
  - baisse des dépenses de services externes pour la sécurité publique, de l'entretien des parcs et de la forêt urbaine, des activités populaires et du service de la dette.
- La Ville anticipe une augmentation totale de 1 747 800 \$ (soit 3,22 %) des quotes-parts à verser à l'agglomération de Montréal pour les dépenses générales, le service de l'eau, l'alimentation en eau potable, le service de premiers répondants, les dettes de la voirie artérielle, le financement des investissements admissibles à des subventions et le

financement des déficits.

- La Ville constate par ailleurs une augmentation de 22 000 \$ (soit 2,01 %) de la contribution exigée par la ville de Montréal en rapport avec les dépenses afférentes au centre-ville de Montréal ;
- Finalement, une augmentation de 94 300 \$ (soit 12,01 %) de la quote-part de Mont-Royal à la Communauté métropolitaine de Montréal est attendue.

Au chapitre des recettes, les taxes foncières, les compensations tenant lieu de taxes et la tarification de l'eau demeurent nos principales sources de revenus, s'élevant ensemble à 84,2 M\$ et constituant 87 % de nos revenus totaux.

Pour leur part, les revenus provenant de services rendus et de sources locales totalisent 11,9 M\$ et représentent 12,3 % des revenus totaux. Soulignons que nous avons fait preuve de circonspection dans les prévisions des recettes provenant notamment de permis de construction, d'amendes et de constats d'infractions et d'intérêts.

De leur côté, les revenus provenant de transferts gouvernementaux totalisent 725 000 \$, soit 0,8 % des revenus.

À notre volonté de maintenir une charge fiscale raisonnable s'ajoute notre souci d'offrir aux Monterois des services de qualité, à la fois performants et soucieux de l'environnement. Dans cette perspective, pour pallier les contrecoups de la pandémie, l'augmentation des quotes-parts à verser et le financement des dépenses locales, un montant hors du commun, soit 7,6 M\$ des surplus accumulés, sera utilisé afin d'alléger le compte d'impôt foncier. Ces surplus ont été générés durant de bonnes années, pendant lesquelles certains revenus de sources locales ont été exceptionnels; aujourd'hui, il est manifestement avisé de recourir en partie à ces surplus alors que les temps se montrent plus difficiles.

En ce qui a trait au prochain programme triennal d'immobilisation, les sommes allouées pour l'année 2021 serviront notamment à :

- l'aménagement d'une place publique au-dessus de la voie ferrée, au centre-ville de Mont-Royal, entre les ponts Cornwall et Laird ;
- l'aménagement d'un parc sur Bates ;
- la rénovation du chalet du parc Mohawk ;
- la construction d'un nouveau planchôdrome ;
- le remplacement d'équipement d'aires de jeu dans nos parcs ;
- l'implantation d'une nouvelle station BIXI ;
- la réalisation de travaux de rénovation dans nos bâtiments municipaux ;
- le renouvellement de notre flotte de véhicules et d'équipement lourd ;
- des travaux de reconstruction de rues et de trottoirs ;
- des travaux de réhabilitation d'aqueduc et d'égout ;
- le remplacement de futs de lampadaires résidentiels ;

Pour les trois (3) prochaines années, nous avons établi notre programme triennal d'immobilisations de manière à maintenir les infrastructures municipales en bon état, comme à notre habitude.

| SERVICES                             | 2021                 | 2022                 | 2023                 |
|--------------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Travaux publics et Sécurité publique | 1 632 700 \$         | 1 964 720 \$         | 1 994 700 \$         |
| Services administratifs              | 454 000 \$           | 1 163 000 \$         | 0 \$                 |
| Génie et urbanisme                   | 12 090 000 \$        | 12 350 000 \$        | 9 150 000 \$         |
| Loisirs et culture                   | 2 920 000 \$         | 932 000 \$           | 2 050 000 \$         |
| <b>TOTAL</b>                         | <b>17 096 700 \$</b> | <b>34 092 200 \$</b> | <b>13 194 700 \$</b> |

Les sources de financement sont planifiées aux fins de la réalisation des projets d'immobilisations en 2021 pour les montants respectifs suivants :

- Règlements d'emprunt totalisant 16 172 700 \$, pour lesquels la Ville recevra des subventions de l'ordre de 3 200 000 \$ ;
- Fonds de roulement, pour un montant total de 224 000 \$ ;
- Fonds de parcs, 700 000 \$.

Alors que progressent plusieurs chantiers d'importance à travers le territoire de Mont-Royal et que le climat anxieux de la pandémie s'étire et se fait lourd à porter, nous sommes plus que jamais soucieux du bien-être des Monterois, de l'importance des services de proximité et de la qualité du milieu de vie, autant d'aspects de la mission première d'une municipalité. C'est pourquoi, en 2021, nos énergies se concentreront afin d'offrir aux citoyens des espaces publics sécuritaires et des opportunités communautaires sensées et ce, toujours dans le respect de la santé financière de notre municipalité.

Il est entendu que les contraintes imposées par les consignes sanitaires spéciales de 2020 ne prendront pas fin comme par enchantement au seuil même du Jour de l'An; au contraire, elles s'étireront au moins pendant les quelques premiers mois de la nouvelle année. En marge des grands projets qui l'animent depuis longtemps déjà et continueront de le faire en 2021, Mont-Royal entame donc ce nouvel exercice budgétaire à la fois avec modestie et détermination. Une certaine voie semble tracée d'avance pour la Ville : fidèle à ses traditions de longue date, elle entend plus que jamais poursuivre la gestion responsable et prudente des fonds publics qui lui sont confiés. En revanche, c'est sur le qui-vive que diverses étapes de 2021 seront traversées, question de tirer profit adéquatement de chaque opportunité qui se présentera en faveur de la vie communautaire et de la santé citoyenne locale, dans un contexte de gestion publique en mouvance.

Le maire, Philippe Roy

## REPORT ON THE 2021 OPERATING BUDGET AND THE TRIENNIAL CAPITAL EXPENDITURES PROGRAM (PTI) FOR 2021–2022–2023

Dear Fellow Citizens,

In accordance with section 474 of the *Cities and Towns Act* and on behalf of the Town Council, I am pleased to submit the Town of Mount Royal's report on the 2021 operating budget and the Triennial Capital Expenditures Program (PTI) for 2021–2022–2023.

This year, the municipal administration proposes a budget with a 1.16% tax increase for residential taxpayers and a 4.76% increase in property tax for the non-residential sector.

Not surprisingly, the COVID-19 pandemic has disrupted everything in recent months, including how we work, communicate and serve. The Town took a number of actions in response to this difficult period, including tax relief measures, while continuing to provide citizens with as many services as possible without compromising their quality. In short, the Town has adapted and continues to do so, but the impact on the municipality's finances is undeniable and largely equates to significant revenue losses, which will continue in 2021. That said, we were more or less successful in maintaining expenses at an acceptable level despite the unexpected substantial outlays caused by the pandemic.

The Urban Agglomeration of Montréal also felt the effects of the pandemic, with police, civil protection and fire services affected in addition to a drop in revenue, especially in public transit. The direct impacts include varied increases in debt servicing, public transit, public security, contributions to past deficits and the addition of an economic recovery plan. Town of Mount Royal therefore received a 3.22% increase in its aliquot shares.

In a positive gesture, the Quebec government announced its support for the Town of Mount Royal, providing \$3,568,066 in financial assistance to offset lost revenues and additional costs associated with the pandemic. This much-needed financial assistance can be used for fiscal years 2020 and 2021.

In light of the current environment and the financial challenges to overcome, the 2021 budget prioritizes consolidation, balance, rigour and stability in TMR finances.

The objectives of our 2021 operating budget and the Triennial Capital Expenditures Program for 2021–2022–2023 are to:

- Continue building the sports and community centre
- Ensure the safety, accessibility and flow of traffic throughout the city and around construction sites by deploying effective solutions through physical interventions, traffic signage and communications
- Promote projects, actions and initiatives in support of the deployment of an urban food and agriculture policy
- Increase our focus on sustainable development
- Consider various options for eco-friendly transportation, including bike paths and public transit (car-sharing, bike-sharing, etc.)
- Support the development of local businesses and use various means to encourage citizens to buy local
- Provide a budget for emergency measures, which can be revised based on the evolution of the pandemic
- Continue to actively represent and defend the municipality's interests in major projects involving external partners (Royalmount project, REM, Cornwall Bridge and fiscal capacity)
- Make the necessary budget allocations to prepare for the 2021 municipal election
- Make the necessary budget allocations for renovations required for a council chamber to accommodate nine elected representatives, citizens and Town staff
- Limit the tax bill increase for Townies while taking into account the impacts of COVID-19 and the increase in the aliquot share of the Urban Agglomeration of Montreal
- Control the increase in operating expenses and keep them as low as possible
- Continue to efficiently manage public funds while accounting for the transformation of residential and business areas, due to either the repurposing or redevelopment of certain areas

Accordingly, Mount Royal's 2021 operating budget totals \$106,173,660, up 2.40% from the 2020 budget, primarily due to the following factors:

- While the organization of several public events are excluded from the budget and an additional effort will be made to reduce operating expenses, local expenditures are up \$629,310 in 2021 (or 1.32%), mainly due to:
  - An increase in payroll
  - Integration of public security staff as Town employees
  - A budget for emergency measures
  - A budget for the 2021 municipal election
  - A decrease in spending on external services for public security, park and urban forest maintenance, public activities and debt servicing
- The Town anticipates a total increase of 1,747,800 (or 3.22%) in the aliquot shares paid to the Urban Agglomeration of Montreal for general expenditures, water service, drinking water supply, first responder programs, the arterial road system debt, the funding of

investments eligible for grants and deficit financing.

- The Town also notes an increase of \$22,000 (or 2.01%) in the contribution required by the City of Montréal for spending related to its downtown core.
- Finally, a \$94,300 (or 12.01%) increase in the aliquot share Mount Royal pays to the Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) is expected.

In terms of income, property taxes, compensation in lieu of taxes and water billing remain our main sources of revenue, totalling \$84.2 million and representing 87% of our total revenue.

Revenue from services rendered and local sources totals \$11.9 million and represents 12.3% of total revenue. It should be noted that we have been cautious in forecasting revenues from building permits, fines and tickets, and interest.

Revenue from government transfers totals \$725,000, or 0.8% of revenue.

Our focus is on providing high-quality, effective, environmentally responsible services for Townies, in addition to our desire to maintain a reasonable tax burden. To offset the effects of the pandemic, the increase in the aliquot share payments and the funding of local expenditures, an extraordinary sum—\$7.6 million of the accumulated surplus—will be used to reduce property tax bills. These surpluses were generated over healthy years that included some exceptional locally sourced revenues. Given today's trying times, it is fiscally prudent to use some of these surpluses.

Regarding the next Triennial Capital Expenditures Program, the amounts allocated for 2021 will be used mainly to:

- Develop a public space above the railway tracks in Mount Royal's town centre between the Cornwall and Laird bridges
- Develop a park on Bates Avenue
- Renovate the Mohawk Park chalet
- Build a new skate park
- Replace playground equipment in our parks
- Install a new BIXI station
- Renovate our municipal buildings
- Renew our vehicle and heavy equipment fleet
- Repair streets and sidewalks
- Carry out maintenance work on water supply infrastructure and sewers
- Replace residential streetlight poles

We have established our Triennial Capital Expenditures Program for the next three (3) years to keep the Town's infrastructure in good condition as usual.

| DEPARTMENTS                      | 2021                | 2022                | 2023                |
|----------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Public Works and Public Security | \$1,632,700         | \$19,647,200        | \$1,994,700         |
| Administrative Services          | \$454,000           | \$1,163,000         | \$0                 |
| Engineering and Urban Planning   | \$12,090,000        | \$12,350,000        | \$9,150,000         |
| Recreation and Culture           | \$2,920,000         | \$932,000           | \$2,050,000         |
| <b>TOTAL</b>                     | <b>\$17,096,700</b> | <b>\$34,092,200</b> | <b>\$13,194,700</b> |

The sources of funding planned for completing capital expenditure projects in 2021 are in the following amounts:

- Loan by-laws totalling \$16,172,700, for which the Town will receive grants of \$3,200,000.
- Working capital for a total of \$224,000.
- Park fund, \$700,000.

With several major projects under way in Mount Royal and the spreading anxiety caused by the pandemic taking its toll, we are more concerned than ever with the well-being of Townies and ensuring they have access to local services and a quality living environment—key aspects to our mission as a municipality. That is why, in 2021, we will focus our energies on providing citizens with safe public spaces and meaningful community opportunities, while respecting the financial health of our municipality.

It is understood that the constraints imposed by this year's exceptional health guidelines will not magically end at the stroke of midnight on New Year's Eve, and will continue at least into the first few months of the new year. In continuing to forge ahead with the major projects of the preceding years, Mount Royal begins this new fiscal year with caution and determination. There appears to be a certain way forward for the Town—in keeping with its long-standing traditions, it is more committed than ever to the responsible and prudent management of the public funds entrusted to it. However, navigating 2021 will require our utmost vigilance to properly take advantage of every opportunity to support community life and residents' health in an evolving public management landscape.

Mayor, Philippe Roy

# “PEACE ON EARTH” - ARE YOU KIDDING?

The first Christmas angels said to the shepherds: “Fear not, for unto you is born a Savior which is Christ the Lord...Glory to God in the highest, and on earth peace, goodwill toward men.”

It sounds like a strange message for us in our pandemic restrictions. It certainly is a strange message for our world where there are, at this time of writing, more than 40 active conflicts, with thousands of soldiers and “innocent collateral casualties” dying every day. And thousands more made homeless, wandering through camps as refugees..

Is this angelic message a mere sentimental part of the Christmas story?

or is there a larger meaning?

An amazing incident took place in Christmas of 1914. Known as The Christmas Truce, there were a series of widespread unofficial ceasefires along the Western Front of the First World War with soldiers from both sides (the British and

the Germans). The truce occurred only five months into the war - called “the war to end all wars”.

Roughly 100,000 British and German soldiers were involved in this informal truce. Germans placed candles on their trenches and on Christmas trees, then continued their celebration by singing Christmas carols. The British responded by singing carols of their own. As they shouted Christmas greetings to each other, soon afterwards there were excursions across No Man’s Land, where small gifts were exchanged, such as food, tobacco, alcohol, and souvenirs. The artillery in the region fell silent. Even joint religious services were held.

Incredible!

There is a hunger in the human heart for love and peace!

All the events of Christmas give expression to this need. In the midst of the violence, corruption of power, and greed

in this world, this yearning persists. At this time when families strive to gather, luckily by Zoom, so much isolation, anger, unforgiveness, depression, strive to steal that love and peace...

How does the manger stand in juxtaposition to the war machine and the malevolence of social media which controls and debases the lives of millions.

World War II was the deadliest military conflict in history. An estimated total of 70-85 million people died. Indeed, the 20th. century has been the bloodiest century in human existence.

How does the angelic message confront that carnage?

A few days after the fall of Berlin in World War II, an American chaplain and a Russian priest visited Hitler’s underground apartment. Things were very much as Hitler had left them. There they gazed at a life-sized portrait of Hitler. Then the chaplain found on a shelf a tiny miniature of the head of Christ. As he contemplated

the devastation of modern warfare, the priest said to his companion: “This is what happened when man is big and Christ is small.”

Christmas calls us to re-evaluate our priorities and the “gods” we worship, for we all worship some kind of “god”. Many in our time echo the words of Swinburne, the Victorian poet:

“Glory to man in the highest,  
for man is the master of things!”

Really?

This Christmas, as we survey the wreckage of this pandemic and a society broken by many divisions, let us hear again the angels “Glory to God in the highest and on earth peace, goodwill towards men.” With that perspective we will have peace~

**Dr. Brian Gazzard is a resident of the town and a personal development consultant.**  
bmgazzard@hotmail.com • 514-961-8317



## Sommaire du Budget

## Budget Summary

|   | Budget<br>2020     | Budget<br>2021     |   |
|---|--------------------|--------------------|---|
|   | \$                 | \$                 |   |
| <b>Revenus</b>  |                    |                    | <b>Revenues</b>   |
| Taxes   | 78 796 078         | 81 257 298         | Taxes   |
| Tarification d'eau  | 2 460 000          | 2 400 000          | Water consumption fees  |
| Paiements tenant lieu de taxes  | 525 072            | 534 662            | Compensation in lieu of taxes   |
| Services aux organismes municipaux  | 34 800             | 30 200             | Services to municipal organizations   |
| Autres revenus de sources locales   | 15 141 200         | 10 997 300         | Other revenues from local sources   |
| Transferts du gouvernement  | 773 800            | 725 000            | Transfers from the Government   |
| <b>SOUS-TOTAL des revenus avant contribution des promoteurs</b>               | <b>97 730 950</b>  | <b>95 944 460</b>  | <b>SUB-TOTAL Income before Developers' contribution</b>                         |
| Autres revenus contribution des promoteurs                                    | 800 000            | 835 000            | Other revenues Developers' contribution   |
| <b>TOTAL DES REVENUS</b>  | <b>98 530 950</b>  | <b>96 779 460</b>  | <b>TOTAL</b>  |
| <b>Dépenses de fonctionnement</b>   |                    |                    | <b>Operating expenditures</b>   |
| Administration générale   | 8 676 350          | 8 801 400          | General administration  |
| Sécurité publique   | 2 096 800          | 2 427 000          | Public safety   |
| Transport   | 8 991 180          | 9 189 640          | Transportation  |
| Hygiène du milieu   | 4 355 070          | 4 371 435          | Environment   |
| Santé et bien-être  | 297 700            | 302 600            | Health and Welfare  |
| Aménagement, urbanisme et développement industriel et commercial              | 1 434 200          | 1 338 600          | Urban planning and development  |
| Loisirs et culture  | 15 984 450         | 16 159 085         | Recreation and culture  |
| Frais de financement  | 1 267 000          | 1 373 700          | Financing costs   |
| Remboursement en capital - Dette à long terme                                 | 3 672 400          | 3 406 000          | Principal reimbursements - long term debt                                       |
| <b>SOUS-TOTAL dépenses locales avant dépenses recouvrées des promoteurs</b>   | <b>46 775 150</b>  | <b>47 369 460</b>  | <b>SUB-TOTAL local expenses before expenses recovered from Developers</b>       |
| Administration - Indemnités d'expropriation et frais recouvrés des promoteurs | 800 000            | 835 000            | Administration - Expropriation compensation and costs recovered from developers |
| <b>SOUS-TOTAL dépenses locales</b>  | <b>47 575 150</b>  | <b>48 204 460</b>  | <b>SUB-TOTAL local expenditures</b>   |
| Quote-part à la Communauté métropolitaine de Montréal                         | 785 400            | 879 700            | Town's share of the Communauté Métropolitaine de Montréal                       |
| Quote-part à l'Agglomération de Montréal                                      | 54 227 800         | 55 975 600         | Montreal Agglomeration Aliquot Share  |
| Contribution à la Ville de Montréal - centre- ville                           | 1 091 900          | 1 113 900          | Contribution to the city of Montréal - Downtown center                          |
| <b>SOUS-TOTAL quotes-parts</b>  | <b>56 105 100</b>  | <b>57 969 200</b>  | <b>SUB-TOTAL quotes-parts</b>   |
| <b>Total des dépenses de fonctionnement et autres activités financières</b>   | <b>103 680 250</b> | <b>106 173 660</b> | <b>Total operating expenditures and other financial activities</b>              |
| <b>Surplus (déficit) des activités financières avant affectations</b>         | <b>(5 149 300)</b> | <b>(9 394 200)</b> | <b>Financial activity surplus (deficit) before appropriations</b>               |
| <b>Affectations</b>   |                    |                    | <b>Appropriations</b>   |
| Surplus accumulé non affecté ou affecté                                       | 3 069 400          | 7 587 000          | Non allocated surplus or allocated surplus                                      |
| Réserves financières et fonds réservés  | 2 079 900          | 1 807 200          | Financial reserves and reserved funds   |
| <b>TOTAL</b>  | <b>5 149 300</b>   | <b>9 394 200</b>   | <b>TOTAL</b>  |
| <b>ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE</b>   | <b>-</b>           | <b>-</b>           | <b>BUDGET BALANCE</b>   |

# ÉQUIPE LEFRANÇOIS



2018  
CLUB  
DES ÉLITES  
ROYAL LEPAGE

PALMARES  
DU MEILLEUR  
PERCENTILE



À TOUS ET À TOUTES  
nous vous souhaitons



DE  
JOYEUSES  
FÊTES!

WE WISH YOU HAPPY HOLIDAYS!

**Vous pensez vendre en 2021?**

Appelez-nous. L'évaluation de votre propriété et nos conseils sont toujours sans frais et sans engagement de votre part.

**Thinking of selling in 2021?**

Call us. Your home evaluation and our advice are always free and with no obligations

**[equipelefrancois.ca](http://equipelefrancois.ca)**

**514 344-4445**